

19 février 1960
208

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

() SECRETS DU () REMIER () MINISTRE

() NNEE 1960 N° 29 /PCM/MI.

SOMMAIRE :

Nominations et mutations.

() REMIER () MINISTRE

VU la loi du 15 Février 1959, portant Constitution du Dahomey ;

VU la loi 59-16 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

() E C R E T E :

ARTICLE 1er. - M. COLLERY, Administrateur de la F.O.M. précédemment Commandant de Cercle de Zagnanado est nommé Commandant de Cercle d'Athiémé en remplacement de M. PASCAL, Administrateur en Chef de la F.O.M., en instance de départ en congé.

M. COLLERY, exercera cumulativement avec ses fonctions celles de Chef de Subdivision Centrale du Cercle d'Athiémé.

ARTICLE 2 - M. LIBES, Attaché de 2° classe de la F.O.M., précédemment Chef de la Subdivision de Dassa-Zoumé (Cercle de Savalou) est nommé Commandant de Cercle de Zagnanado en remplacement de M. COLLERY, Administrateur de la F.O.M., appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 3 - M. AMOUSSOU Théophile, précédemment Chef de la Subdivision Centrale d'Athiémé, est nommé Chef de la Subdivision de Dassa-Zoumé (Cercle de Savalou) en remplacement de M. LIBES, Attaché de 2° classe de la F.O.M., appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 4 - M. CRECELLE Germain, Assistant de Police du Cadre local, précédemment adjoint au Commandant de Cercle de Zagnanado, est remis à la disposition de M. le Ministre de la Fonction Publique.

.../...